

Refonte du Centre hospitalier Kateri Memorial

> MARIE-ÈVE SIROIS

Le projet d'agrandissement et de réaménagement du Centre hospitalier Kateri Memorial de Kahnawake devrait débiter sous peu. « On vient de recevoir l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux, et l'appel d'offres pour trouver l'entrepreneur général sera bientôt lancé », explique le chargé de projet pour l'hôpital, Robert Deom. Ce dernier souligne que les soumissionnaires qui prendront soin de créer des partenariats avec les entreprises mohawks locales seront favorisés.

À ce stade-ci, le projet se chiffre autour de 26,8 millions \$, pour 10 510 mètres carrés de surfaces construites (5 894 m²) et rénovées (4 616 m²). On compte ajouter 33 lits en soins de longue durée, de même que 5 nouveaux lits en soins de courte durée, ce qui mènera la capacité totale de l'hôpital à 73 lits. Deux nouveaux départements, radiologie et guérisons traditionnelles, font aussi partie du projet, tout comme la rénovation de plusieurs secteurs existants. Cela dit, l'autorisation reçue du Ministère pourrait se traduire par une légère hausse du budget et des superficies déjà établies.

Depuis plus d'un an, le projet accuse un retard de démarrage pour des raisons législatives et administratives. Il faut dire que le Kateri Memorial est le seul centre hospitalier en territoire autochtone au Québec et qu'il faut ainsi départager les



modalités contractuelles entre les documents de loi fédéraux et provinciaux. En revanche, une fois que les travaux seront amorcés, on s'attend à être en chantier pour une période d'environ 36 mois.

Les travaux se dérouleront en trois phases. La première (14 mois) consiste à construire une portion de la nouvelle aile, à l'ouest de la portion existante, qui servira à accueillir des patients lors des phases subséquentes. Lors de la seconde phase (12 mois), un deuxième étage sera construit sur une portion existante de l'hôpital alors qu'une autre aile sera pour sa part démo-

lie. La dernière phase (4 mois) sera consacrée à la complétion de l'aile ouest, à des rénovations et au renforcement sismique de la structure d'acier actuelle. Robert Deom ajoute : « Entre chacune des phases, six semaines sont consacrées au déménagement des patients et au réaménagement des services. »

En effet, il faut dire que tous les services aux bénéficiaires seront maintenus tout au long du projet. Pour ce faire, une cuisine temporaire sera aménagée au Water Drum, un restaurant local de la réserve. À ce sujet, la firme WSP est res-

ponsable de la conception de la nouvelle cuisine de l'hôpital et de celle qui servira pour la période de transition.

En décrivant le projet à construire, Robert Deom précise qu'ils ont planifié le projet de manière à prendre toutes les précautions possibles pour prévenir et contrôler les infections. Ainsi, tous les contractants devront respecter la norme CSA Z317.13 (*Infection Control During Construction, Renovation and Maintenance of Healthcare Facilities Administration Program*). Il donne d'ailleurs un exemple des mesures stipulées dans ce protocole : « Tous les conduits de ventilation destinés à notre chantier devront être scellés en usine pour éviter l'apport superflu de poussières à l'intérieur des nouveaux murs. »

Selon les plans architecturaux, à moins d'un changement de dernière minute, le parement sera constitué de panneaux de fibrociment. Si le budget le permet, une toiture élastomère blanche sera installée. À l'intérieur, l'approche milieu de vie a été adoptée pour favoriser le bien-être des patients en soins de longue durée.

Dans l'équipe de concepteurs, notons la présence de l'architecte de l'hôpital originairement construit en 1984, Christos Kaltsas, ainsi que de la firme Fichten Sciferman Architectes (FSA). Les travaux d'ingénierie civile et structurale sont assurés par la firme Pasquin St-Jean et le génie électromécanique sera sous l'égide de Bouthillette Parizeau.